



Mairie  
17, Route de Landerneau  
29460 IRVILLAC  
Téléphone : 02 98 25 83 56  
Télécopie : 02 98 25 93 37  
Courriel : info@irvillac.fr

# KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac  
Bulletin communal d'informations



Numéro 184

JANVIER 2018

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site [www.irvillac.fr](http://www.irvillac.fr) !  
Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »



## Amicale Laïque : Marché de Noël



Le marché de Noël, organisé par l'Amicale Laïque d'Irvillac s'est déroulé le 10 décembre 2017 à la salle Kerlevenez. Il a ravi la quarantaine d'exposants et les nombreux visiteurs qui ont pu tenter leur chance aux jeux, gratuits proposés.

Résultats en page 6.

Concernant le concours de dessin, l'Amicale Laïque remercie tous les enfants, les 31 dessins étaient tous aussi beaux et plus nombreux que l'année dernière. Le dessin de Romane Le Marrec a remporté le plus de voix et sera donc utilisé comme affiche pour le marché de Noël 2018, prévu le 9 décembre 2018.

Le 21 décembre, le père Noël est venu à l'école les bras chargés de cadeaux. En effet, il a apporté des ordinateurs flambants neufs. Et chaque enfant est également reparti avec un livre et un sachet de bonbons. A cette occasion, l'Amicale a offert un goûter aux élèves de l'école.



*Le Maire et les Conseillers Municipaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année,*

*et vous invitent à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 12 janvier 2018 à 19 heures à la salle Kerlevenez.*

*Cérémonie suivie d'un vin d'honneur.*

## Informations Municipales

### **COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2017**

Lors de cette séance de Conseil les élus ont décidé d'augmenter de 1% le tarif de l'eau potable pour l'année 2018 (voir tableau ci-joint). Cette décision est motivée par l'importance des travaux d'investissement nécessaires à la modernisation du réseau de collecte.

Le Maire a été autorisé à effectuer une demande de subvention auprès de l'état, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, pour financer des travaux d'isolation thermique à la cantine scolaire (remplacement des baies vitrées) estimés à 43 000 € HT.

Les élus ont également approuvé la cession d'un délaissé de voirie communale, d'une superficie de 262 m<sup>2</sup>, à un propriétaire du hameau de Lesvreach, au prix de 5 € le m<sup>2</sup>.

Ils ont également approuvé une modification des statuts du Syndicat de bassin de l'Elorn en raison du retrait du Conseil Départemental et de la prise de compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des risques d'inondation) par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable pour la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire pour le personnel communal. Ce nouveau régime indemnitaire a pour objectif de mieux reconnaître les spécificités de certains postes, de susciter l'engagement des collaborateurs et de prendre en compte les responsabilités exercées.

Les élus ont aussi autorisé le Maire à pouvoir engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018, dans la limite de 25 % des dépenses d'investissement engagées en 2017.

La séance s'est achevée par les questions diverses où les élus ont évoqué la gestion de la salle polyvalente Kerlevenez et la nécessité de respecter les mesures de sécurité. Jean-Claude POULAIN, 1<sup>er</sup> Adjoint, a rappelé qu'il s'agit d'un Etablissement recevant du public, classé en catégorie 4, dont la capacité d'accueil est fixée à 274 personnes.

**[www.vivreaupaysdedaoulas.fr](http://www.vivreaupaysdedaoulas.fr)**

Un site intercommunal dédié à l'enfance / jeunesse animé par Gwen Le Gars (coordinateur enfance/jeunesse). N'hésitez pas à lui communiquer toutes les informations relatives à la vie de votre association, de votre école ...

## Petite Enfance

L'espace enfants parents est un lieu convivial permettant des échanges bienveillants, de socialisation et de rencontre, d'écoute en toute confidentialité et où enfants et parents apprennent à se séparer en douceur.

Il est ouvert aux familles du pays de Daoulas accompagnées d'enfants de moins de 6 ans.

Deux professionnels qualifiés vous accueillent le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h30 à 11h00 en dehors des vacances scolaires.

L'espace enfants parents se situe à la garderie périscolaire Ty mômes, au 3 route de la gare à Daoulas.

C'est un lieu gratuit, anonyme et sans inscription. A chacun son rythme : on vient et on part quand on veut.

En 2018, l'espace enfants parents accueillera les familles autour de thématiques (musique, éveil corporel, livres et comptines) en jeux libres.

Pour plus de renseignements, contacter Nathalie ANNE au 02 98 25 87 26.

## Trésor Public

La Direction départementale des finances publiques du Finistère vous informe que le service impôts de la trésorerie de **Daoulas** sera transféré à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au Service des Impôts des Particuliers de Brest Elorn situé au :

**Centre des finances publiques de Brest  
8, Rue duquesne  
BP 91208  
29212 BREST CEDEX 1**

**Accueil :**

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**

**Fermeture les mercredi après midi et vendredi après-midi**

**Téléphone : 02.98.00.30.31**

**Messagerie : [sip.brest-elorn@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.brest-elorn@dgfip.finances.gouv.fr)**

**Site internet : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

## Nouveau rappel sur le tri des déchets



**Rappel sur les consignes de tri en complément du mot passé sur le dernier bulletin**

Les quantités de textile trouvés dans les bacs jaunes sont de plus en plus important, cela engendre des dysfonctionnement au centre de tri .



**Nous vous rappelons que le bac à couvercle jaune sert à collecter** les papiers, journaux et magazines, les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes métalliques, le carton et les briques alimentaires.

Les textiles et chaussures peuvent être déposés dans les colonnes textiles de votre commune.

Nos services se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

## EMBALLAGES et PAPIERS RECYCLABLES

Cartons d'emballages et briques alimentaires

Emballages métalliques vides et non lavés

Journaux, revues et magazines sans les films plastiques

Bouteilles et flacons en plastique vides et avec bouchons

Je mets dans la poubelle ordinaire

Merci de votre participation

Je mets à l'éco-point

**Un doute ?**  
Contactez le service environnement  
02 98 21 34 49  
environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr  
[www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

PAYS de LANDERNEAU DAOULAS  
COMMUNAUTÉ de COMMUNES

ECO EMBALLAGES

### CEREMONIE DES VŒUX AU PERSONNEL POUR L'ANNEE 2018

Cette année, je vais commencer mon allocution en remerciant Stéphane et Joanne de nous accueillir à la cantine scolaire pour cette traditionnelle cérémonie des vœux au personnel communal. Stéphane, qui a remplacé Christiane, au mois de mars, s'est proposé de nous recevoir pour cette occasion et c'est une bonne idée car nous n'avons pas souvent l'occasion de déjeuner à la cantine et nous pourrions ainsi mieux nous rendre compte de la qualité des repas (tous les parents nous le disent) ainsi que des conditions de travail et d'accueil dans ce réfectoire où nos élèves ont beaucoup de plaisir à s'attabler mais aussi à s'extérioriser des classes où ils sont contraints à plus de disciplines et de concentration.

Ce rendez-vous annuel nous permet surtout de vous exprimer notre satisfaction pour la qualité de votre travail et pour votre dévouement au service de la collectivité. Cette année, j'ai souhaité associer le personnel de la garderie périscolaire à ces remerciements. Tout au long de l'année scolaire, il intervient, en liaison avec les agents de la commune pour accueillir et assurer la surveillance des élèves dans de bonnes conditions. Je tenais donc à les remercier pour leur travail qui permet aux parents qui travaillent de confier leurs enfants à du personnel qualifié. Je rappelle que la garderie « Les p'tits loups » est associative et j'en profite également pour remercier la Présidente, Madame Diane LIBERT et tous les parents bénévoles qui s'engagent pour gérer cette structure qui exerce une véritable mission de service public sur la commune.

Cette cérémonie est aussi l'occasion d'évoquer les mesures prises en 2017 par les élus pour améliorer vos conditions de travail. Puisque nous sommes reçus à la cantine scolaire, je commencerai par les travaux d'isolation phonique qui ont été réalisés cette année pour réduire le bruit provoqué par nos élèves qui, comme je viens de le souligner, ont besoin de s'extérioriser après des heures de classe. Laurence et Samuel m'ont rapporté que ces travaux, liés à une nouvelle organisation du service (les petits et les grands sont maintenant attablés ensemble et non regroupés par classe d'âge, ce qui les incite à être moins dissipés).



En 2018, nous avons décidé de remplacer les baies vitrées de la cantine pour améliorer l'isolation thermique. Ces travaux amélioreront les conditions d'accueil des élèves qui aujourd'hui, et surtout pendant les mois d'hiver, ont beaucoup de mal à se réchauffer dans le réfectoire.

Du côté des services techniques, nous avons acheté une nouvelle roto-broyeuse et du petit matériel. Les gros investissements se sont portés cette année sur des aménagements de voirie (aménagement de la route du tréhou) et la restauration du mobilier de la chapelle Notre Dame de Lorette.

Certains d'entre vous ont également bénéficié de formation professionnelle et je voudrais aussi féliciter deux de nos agents pour leur réussite à des concours internes. Mickaël a été reçu au concours d'Agent de Maîtrise et Samuel à celui d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

En ce qui concerne Samuel, qui faisait fonction de secrétaire général de Mairie, il va officiellement occuper ce poste à partir du 1<sup>er</sup> janvier. C'est une grande responsabilité car ces fonctions sont multiples (gestion des ressources humaines, préparation des budgets et des séances de Conseil Municipal, contrôle de la comptabilité, accueil du public en l'absence de Margaret) mais je sais déjà que je peux lui faire confiance.

Comme je vous l'ai déclaré au début de mon allocution, cette année a été marquée par le départ en retraite de Christiane et la mutation de Laurie. Stéphane a remplacé Christiane et Samuel a assuré les fonctions occupées par Laurie. Nous allons prochainement recruter un nouveau comptable pour remplacer Samuel. Ces mouvements de personnel se sont accompagnés de renouvellement de contrats d'animateurs pour assurer les TAPS.

Ces activités périscolaires vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire mais ne seront vraisemblablement pas renouvelées à la prochaine rentrée. Nous avons en effet adressé un questionnaire aux parents d'élèves pour connaître leur avis sur le retour à la semaine de quatre jours et le résultat de ce sondage a fait ressortir une très forte majorité pour ce retour à la semaine de 4 jours. Cette nouvelle organisation du temps scolaire doit bien sûr être approuvée par le Conseil d'école et le Conseil Municipal mais la volonté des parents s'est exprimée et nous devons en tenir compte.

Cette réforme des rythmes scolaires, mise en place par le précédent gouvernement a, je pense, été appliquée très sérieusement sur la commune et je tiens à remercier tout le personnel de l'école, les animateurs et tous les membres du comité de pilotage qui se sont dévoués pour faire en sorte que ces activités soient bénéfiques aux enfants.

Je n'évoquerai pas cette année les transferts de compétences à la Communauté de Commune, imposés par la Loi NOTRE (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) ni les mutualisations de services et la dématérialisation des actes administratifs qui ont modifié profondément votre manière de travailler. Le secrétariat de mairie n'a plus à gérer les cartes d'identité ni les passeports mais doit maintenant enregistrer les PACS (pactes civils de solidarité) qui étaient jusqu'à présent confiés aux Tribunaux d'Instance.

Nous devons donc sans cesse nous adapter à ces nouvelles Lois qui nous amènent à nous remettre continuellement en question. Ce n'est pas toujours facile mais je sais pouvoir compter sur vos compétences et votre conscience professionnelle.

C'est pourquoi, je voudrais à nouveau vous exprimer ma satisfaction pour votre travail et avant de conclure, je vais remettre à Michel la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, avec échelon « Vermeil » pour ses 38 années de bons et loyaux services. Michel, unanimement apprécié de ses collègues de travail et des élus, mérite bien cette distinction qui récompense ses mérites professionnels. Toutes mes félicitations Michel et maintenant, je crois qu'il est tant clore cette allocution pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et partager un bon moment de convivialité.



## Ecole

Les agents communaux, Michel, Christian et Mickaël, installent actuellement dans la cour de l'école maternelle, une nouvelle structure " L'ARAIGNEE", type de jeux conforme aux normes en vigueur. Jean-Claude Poulain 1er adjoint assure la coordination du chantier. La législation actuelle s'est durcie sur ce type d'équipement . Mise en service prochainement.

D'autre part le "château" situé devant la cantine, et accessible au public, n'était pas conforme non plus à la législation, il avait été démonté, la commune a décidé de le remplacer par un "château" neuf qui sera mis en service au Printemps.



### Ecole Léontine Drapier-Cadec: Une course de solidarité pour l'association Unicef.

L'école Léontine Drapier-Cadec a organisé un cross de solidarité pour tous les élèves du primaire. Il s'agissait de respecter un contrat de course choisi préalablement par l'enfant parmi sept parcours différents de 700 à 3 000 mètres.

L'enjeu sportif était de le réussir sans oublier l'aspect solidaire de cette épreuve puisque les élèves couraient également pour l'association Unicef.

Environ 110 enfants du CP au CM2 se sont élancés dans et autour de l'école, après avoir écouté les conseils de leurs enseignants et accompagnés par des parents volontaires



## Infos diverses



### Jolis bouquets d'automne en art floral

Vingt-huit personnes se retrouvent, une fois par mois, à l'occasion d'un des trois cours d'art floral animé par Raymond Le Meur.

Les participants viennent y apprendre les différentes techniques pour réaliser de jolies compositions.

Contact, tél. 06.95.06.60.83.

### **BRADERIE à la boutique solidaire** **du Secours Populaire**

Samedi 13 JANVIER à partir de 9h00 au local du Secours Populaire 3 rue de la Gare à Daoulas. (à noter la prochaine braderie le 10 Février).

Vêtements enfants, ados, hommes, femmes, grandes tailles, linge de maison et vaisselle.

La braderie est ouverte à tous. Venez nombreux. Les fonds récoltés permettent une aide alimentaire pour les familles qui en ont besoin dans le Pays de Daoulas.

Dépôts de vêtements possibles lors des braderies ou lors de nos permanences du mardi matin et mercredi après-midi, sinon possibilité de déposer sous l'abri.

## Recyclerie

### **LA RECYCLERIE DU PAYS DE DAOULAS**

Samedi 13 janvier à La Recyclerie Malanty Irvillac

#### **La Cantine de la Bonne Année**

Cuisine simple, nourrissante et amusante à base de légumes, légumineuses, céréales, fruits...

Toujours de bonnes surprises ... avec les conseils et astuces d'Anne-Marie.

Rendez-vous à 10h. Adhésion et prix libre.

#### **ATELIERS Vélos à Goasven Logonna-Daoulas**

Vendredi 19 janvier à partir de 17h

« Un coup d'clé, un coup d'cidre » :

Apéro démontage des vélos pour pièces.

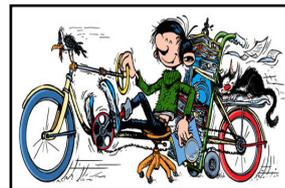
Un bon moyen d'apprendre et comprendre la mécanique vélo!

Samedi 20 janvier de 10h à 13h

Programme « Devenir Vélonome »

Thème : LA ROUE (2ème session)

Dévoilage simple, réglage du jeu d'axe.



Adhésion et prix libre

#### **HORAIRES D'HIVER Janvier et Février 2018**

Ouverture : les mardis, mercredis et samedis de 14h à 18h

## Amicale des Retraités

L'Amicale des retraités de la commune a réuni une trentaine de personnes au restaurant Le Ti Lannig à Irvillac en cette fin d'année. Repas, préparé par Christophe Moles, très apprécié de tous.

M. Jean-Noël Le Gall en a profité pour faire une petite allocution pour présenter la vie associative de la commune qui contribue, par son dynamisme, à animer la commune, à développer le sport, la culture, les loisirs et à créer des liens d'amitiés et de solidarité entre les générations.

Moment festif qui appelle de nouveaux adhérents à nous rejoindre.



### **Avis à la population des jeunes et des anciens retraités !**

L'amicale des retraités d'Irvillac organise son **Assemblée générale**

Le 18 janvier 2018 à 15h30

au foyer situé à l'arrière de la salle Kerlévenez

L'**objectif** est de **renouveler** le bureau, **dynamiser** les rencontres et **réfléchir** aux différentes activités possibles dans ce cadre (voyages, jeux, lectures, marche, etc.).

Toutes les bonnes volontés sont invitées le 18 janvier  
(La galette des rois sera servie à l'issue de l'assemblée générale)

## Petite enfance

### **Accueil Petite enfance du Pays de Daoulas** **www.vivreaupaysdedaoulas**

Informations sur l'ensemble des modes d'accueil :

Relais Parents Assistants Maternels : 3, Route de la Gare, 29460 Daoulas / 02.98.25.87.26/ rpam.paysdedaoulas@gmail.com  
Au gré des conventions en place et selon la commune où vous résidez, vous pouvez bénéficier de certains de ces services :

Accueil collectif :

Micro crèche intercommunale "Dip Ha Doup" à Daoulas  
Micro crèche intercommunale "Les Marmouzig" à Loperhet  
Multi Accueil associatif et intercommunal "Les Mésanges" à Dirinon

Accueil individuel :

Assistants Maternels Agréés exerçant sur l'ensemble du pays de Daoulas  
Garde à Domicile assurée par l'ADMR, le pôle social ou encore la Kompani.

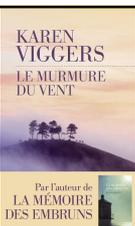
## Bibliothèque

Amusons-nous à penser que le vieux bonhomme à la barbe blanche a penché sa hotte au dessus de la bibliothèque et que des livres en sont tombés.

Après tout, pourquoi pas ?

**Voici donc la liste des ouvrages que le Père Noël a mis à la disposition de nos lecteurs :**

« Quand sort la recluse » de Fred Vargas – « Ils ont voulu nous civiliser » de Marie Ledun – « Entre deux mondes » d'Olivier Norek – « Par delà les glaces » de Gunilla Linn Persson – « Nuit à haut risque » et « La galerie des jalousies » de Marie Bernadette Dupuy – « Un air de liberté » de Colette Vlérick – « Le murmure du vent » de Karen Viggers – « Passé décomposé » de Yann Letty – « Frappe-toi le cœur » d'Amélie Nothomb – « La servante écarlate » de Margaret Atwood – « Fendre l'armure » d'Anna Gavalda – « Ma reine » de Jean Baptiste Andréa – « Tous ces chemins que nous n'avons pas pris » de William Boyd – « La symphonie de hasard – Tome I » de Douglas Kennedy – « La disparition de Joseph Mengele » d'Olivier Guez – « L'ordre du jour » d'Eric Vuillard – « La vie en son royaume » de Christian Signol – « Aux cinq rues, Lima » de Mario Vargas Llosa



L'association gestionnaire de la bibliothèque municipale tiendra son **Assemblée Générale le vendredi 9 février 2018** à 20 heures. Il y sera procédé au renouvellement du bureau et le point sera fait sur les activités déjà réalisées telles que les permanences pour les scolaires et les « ateliers bibliothèque ». Y seront également évoqués les projets d'avenir en particulier la modification de l'aménagement intérieur pour améliorer la visibilité et l'accès aux documents. Chaque usager de la bibliothèque est d'ores et déjà invité à donner son avis et ses propositions en réaction au plan affiché dans le local.

## Log'Ado

**LOG'ADO** Cette année, Log'ado sera fermé du 25 décembre au 1er janvier 2018.  
Mais nous proposons un programme d'animations la deuxième semaine des vacances, c'est à dire du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2018.

L'association Log'ado organise plusieurs activités, ainsi qu'un stage de danse durant les vacances de Noël; **du mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier 2018.**

Le programme d'activités est visible sur le site de l'association : [www.logado.fr](http://www.logado.fr)

Il est possible d'adhérer à Log'ado tout au long de l'année...  
Une permanence ADHESION a lieu **le mercredi 10 janvier de 10h à 12h** au bureau de Log'ado à Logonna.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Karine GUEDES  
au 06 77 17 93 07 ou par mail à [logado@sfr.fr](mailto:logado@sfr.fr)

## Amicale Laïque



Voici les résultats des jeux proposés par l'Amicale Laïque le jour du Marché de Noël :

- Jeux des billes : il y avait 196 billes dans le bocal, c'est Mlle Le Stanc Norah qui s'approche le plus avec 189 billes, elle remporte le bocal de billes.

- Jeu de la ficelle : la longueur exacte de la ficelle enfermée dans le bocal était de 398 cm, c'est Mme Brenault Michelle qui s'en approche le plus avec une longueur annoncée de 280 cm, elle gagne un bon d'achat à la boucherie de Hanvec d'une valeur de 20 euros.

- Jeu du panier : le poids exact était de 5868 gr, c'est M. Picot Didier qui remporte le contenu du panier puisqu'il pensait que le panier pesait 5850 gr.

Pour le prochain événement organisé par l'Amicale il faudra prévoir vos palmes et tubas, le spectacle sera sous-marin....

Réservez votre soirée du samedi 27 janvier pour venir voir une pièce de théâtre "eau secours !" le nouveau conte musical de la compagnie Clair de lune

L'histoire : un coquillage que l'on porte à son oreille pour entendre le chant de la mer.... tout le monde l'a fait... Un coquillage qu'un petit garçon malade porte à son oreille et qui l'emmène sous l'eau à la recherche du poulx de l'océan, c'est un peu moins courant.... En quelques mots nos océans ne sont pas des poubelles !

Pour plus d'informations ou réserver, contacter l'Amicale par mail [amicale.irvillac29@gmail.com](mailto:amicale.irvillac29@gmail.com) ou sur le site de l'Amicale <https://amicalelaiqueirvillac.com/>

## T.A.P.



Superbe spectacle de danses bretonnes et contemporaines ainsi que du cirque proposé par les enfants des TAP, à la salle Kerlevenez .

Bravo à l'équipe d'animation .

## E.S.M.

**DIMANCHE 11 FEVRIER 2018**

A 14H00

**GRAND LOTO**

SALLE TY-KREIS KER

A ST URBAIN



1 Bon d'achat de 300 euros

2 Bon d'achat de 200 euros

2 bon d'achat de 150 euros

2 bon d'achat de 100 euros

Une télévision

Hoverboard

Corbeilles garnies

+  
bingo

Petit train et nombreux autres lots

Organisé par l'Entente Sportive de la Mignonne  
Et animé par Malou de Brest

## Carnaval de Landerneau



**CARNIVAL  
DE LA LUNE ETOILEE !!!**

**A LANDERNEAU  
20, 21, 22 AVRIL 2018**

Ploudiry-La Martyre  
La Roche Maurice  
Logonna-Daoulas  
Trémaouézan  
Saint-Thonan  
Saint-Urbain  
Landerneau  
Tréflévenez  
Plouédern  
Loperhet  
Pencran  
Irvillac

COMMUNES INVITÉES  
Lanhouarneau  
Saint-Servais  
Guipavas  
18 Chars

## War Hentchou Irvilhag

Samedi 20 janvier 2018,  
à 20h30, à la salle Kerlevenez,

l'association WHI organise la projection du film  
**ELIXIR :**  
**HISTOIRE DU 1ER FESTIVAL ROCK FRANCAIS**

Avec la présence ce soir là, du réalisateur du film Jérôme Brehier et deux invités présents sur l'affiche du 14 juillet 1979 à Irvillac : Dan ar Braz et John Molineux.

Les billets sont en vente dans les commerces de la commune. (bars, boulangerie, et mairie)

**FESTIVAL JULIET 14-15 Irvillac**  
**ELIXIR**

CONTACT : ASSOCIATION ELIXIR  
Quai - ST-URBAIN  
29220 Landerneau  
Tél. (06) 85.00.12  
85.83.70

CAMPING ET PARKING GRATUITS  
Bière pression  
Sandwiches ...

ENTRÉE :  
Les deux jours : 50 F  
Dimanche : 30 F

RICHARD & LINDA THOMPSON et leur GROUPE FAIRPORT (ex: Steeleye Span.)  
JOHN MARTYN - DAN AR BRAS CROUP - CLANNAD  
BERT JANSH - COMMUNDRUM - GWENDAL  
JOHN RENBOURN, JOHN MOLINEUX + 2 musiciens  
BATTLEFIELD BAND - BOYS OF THE LOUGH  
TONY TRASCHE (ex: FANFAN) - MACHIN - PAN-RA  
NEW CELESTE - JOUE AVOINE - GERARD DELAHAYE  
+ Autres groupes locaux  
+ Animations diverses (jeux, clowns, animations en français)



Les Serres Fleuries de Kermenguy vous accueillent à Irvillac (en direction d'Hanvec, à Créac'h Menguy) du lundi au jeudi et le samedi de 14h à 18h.

Je serai sur les marchés de St Urbain le mercredi, Chateaulin le jeudi, Pont de Buis et La Roche Maurice le vendredi, Plougastel Daoulas le samedi.

A bientôt parmi les fleurs,  
Christelle Prioux  
[www.serreskermenguy.com](http://www.serreskermenguy.com)  
06 78 42 13 59

## Avis de Recherche



1 = Mme MAUBIAN née Marhic (décédée en 2017)  
3 = Mme LE MOAL Marcelle née Goulard ( EHPAD Daoulas)  
2 et 4 n'ont pas été reconnues



1 = Mme SAMOUEL Jeanne Victorine née Guillou (1906-1995)  
2 = Mme PENNEC Lucienne née Le Ber (1928-2006)  
3 = Mme LE PAGE Madeleine née Samouel  
4 = Mme DONVAL Françoise dite Sosebielle  
5 = Mme LABOUS Marie-Jeanne née Yvinec  
6 = Mme LE BER Marie-Anne née Maubian (1905-1963)  
Devant les 3 enfants :  
Christian QUINTRIC (1954 - 1988)  
Renée MARHIC née en 1960  
Martine PENNEC née en 1960



## Bulletin Communal



**Directeur de la publication :** Mr le Maire, jean.noel.le-gall@irvillac.fr  
**Rédaction :** Sandrine Boucher, sandrine.boucher@irvillac.fr  
**Information :** Margaret Hautefort Laurans, info@irvillac.fr  
**Site :** www.irvillac.fr  
**Blog :** http://irvillac.over-blog.com  
**Newsletter :** www.irvillac.fr

## Services de Garde



### MEDECINS (Week end, jour férié, nuit)

Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15**, (à partir de 14h le samedi) qui fera directement intervenir les moyens les plus adaptés à la situation, ou vous renseignera, pour la pharmacie composer le **3237**.



URGENCES

SAMU **15**  
Pompiers **18**  
Police **17**



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64  
Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

### Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 – 12H00 – 15h00 – 17h00  
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 – 12h00  
Horaires d'Été (juillet – août) :  
Du Lundi au Vendredi : 9H00 – 12H00  
Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

### Permanence des élus :

**Mr LE GALL Jean-Noël :** Maire  
Permanence sur RDV  
06.81.09.71.48 / 02.98.25.81.20

**POULAIN Jean-Claude :** 1er Adjoint au Maire  
Voirie/Bâtiments communaux  
Permanence le Mercredi de 10h à 12h  
02 98 25 82 27 / 06 12 01 46 72  
jean.claude.poulain@irvillac.fr

**LE HENAFF Patrick :** 2ème Adjoint au Maire  
Environnement/Urbanisme/Eau et Patrimoine  
Permanence le Mardi de 10h à 12h  
02 98 25 87 45 / 06 95 20 12 38  
patrick.le-henaff@irvillac.fr

**KERVERN Laurence :** 3ème Adjoint au Maire  
Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance  
Permanence le Lundi de 10h à 12h  
02 98 25 84 77 / 06 38 41 22 10  
laurence.kervern@irvillac.fr

### COMPTEUR & RESEAU D'EAU - RAPPEL

Les abonnés au réseau d'eau sont invités à protéger leur compteur en période de froid, et à vérifier l'absence de fuites. Toute présence anormale d'eau à proximité du réseau de distribution d'eau communal est à signaler à la mairie.

## Urbanisme



### DÉCLARATION PRÉALABLE :

#### Demandés :

KERNAFLEN Daniel, 19, route du Tréhou :  
Changement de toiture et ravalement

#### Accordées :

LE GAC Jean Marc, 28, route de Daoulas :  
Muret

LANN Bruno, 1, cité Cosquer Vian : Modification de façade  
SINOUP Philippe, Le Bot : Division en vue de construire

### PERMIS DE CONSTRUIRE

#### Demandés :

MACHESE Yvon, lotissement Park Huella : Maison individuelle

BEAUCHENE Alexis, Le Bot : Maison individuelle

LE GOFF Laure Anne, Lesvrec'h : Rénovation et extension d'une maison d'habitation

## Infos

### RECENSEMENT

#### des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

### RAPPEL PETITE ANNONCE

Vends poêle à bois de 2014 acheté 2600 euros (Marque Supra)  
Vendu 800 euros  
Tél : 02 90 91 44 12

### Bibliothèque : Horaire d'ouverture

le lundi, de 17 h 45 à 19 h  
le mercredi, de 17 h 15 à 18 h 30  
et le samedi, de 10 h à 11 h 30  
Une journée par quinzaine, actuellement le lundi, l'accès est réservé aux scolaires.  
Les horaires du lundi et du samedi sont conservés pendant les mois de juillet et d'août.  
Coordonnées : 02 98 25 98 56,  
bibliotheque.irvillac@gmail.com

### L'Agence Postale Communale d'Irvillac est ouverte toute l'année, de 9H à 12H, du mardi au samedi.

#### Vous pouvez y bénéficier de services postaux et bancaires de proximité :

- envois et retraits de documents, colis, en France et à l'international.
- envois de Chronopost.
- réexpéditions, gardes du courrier.
- retraits et dépôts d'espèces, dépôts de chèques.
- achats de produits utilitaires (prêt-à-poster, emballages Colissimo, timbres variés et recharges de téléphones mobiles.)

Pour joindre l'Agence Postale : **09 67 06 83 89**

